Departement d'Eure-et-Loir　　　　　　Deuxieme Circonscription (Dreux)

ELECTIONS LEGISLATIVES
du 11 Mars 1973

Maurice LEGENDRE

Cultivateur apiculteur

MAIRE DE VERNOUILLET

Conseiller Général
du Canton de Dreux

Secrètaire du Conseil Général

Président du Syndicat
électrique du pays Drouais



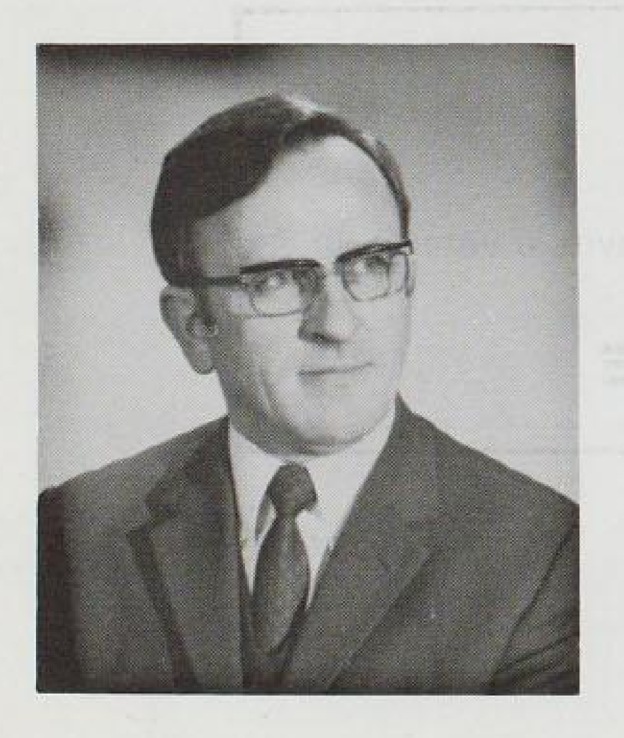


CANDIDAT

de l´union pour le programme commun

de GOUVERNEMENT

Remplacant Eventuel



Raymond BATAILLE

Menuisier charpentier

MAIRE de SAINT-GEORGES-SUR-EURE

Conseiller Général du Canton de Courville

Président du syndicat de ramassage
des ordures ménagères de la région Chartraine
Vice-Président du Syndicat électrique du pays Chartrain

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 11 MARS 1973 – 2e Circonscription

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous remercions les 13.814 d'entre vous qui nous ont apporté leur confiance le 4 Mars dernier.

Vous nous avez aussi placés en tête de tous les candidats opposés à la poursuite de la politique actuelle.

34.644 des électrices et électeurs de cette circonscription ont dit

«NON» AU CANDIDAT DE LA MAJORITE SORTANTE

qui n'a obtenu que 17.923 suffrages.

Le 11 MARS,

NOUS VOUS DEMANDONS DE CONFIRMER VOTRE VOLONTE DE CHANGEMENT

afin de faire triompher notre programme de gouvernement pour une société de progrès économique, de justice sociale et de liberté.

Vous donnerez toute sa valeur à votre vote en apportant votre voix au second tour, à

MAURICE LEGENDRE

vous voterez pour un député actif dont chacun connait le sérieux et qui sera présent dans notre circonscription et à l'Assemblée Nationale.

Maurice LEGENDRE, Candidat
Raymond BATAILLE, Suppléant

Emile VIVIER

Sénateur d'Eure-et-Loir, Président du Conseil Général, vous invite a voter pour

MAURICE LEGENDRE

Vu le Candidat